

Les cryptomonnaies, bientôt acceptées dans les commerces français ?

Plus de 25 000 points de ventes d'une trentaine d'enseignes, telles Decathlon, Sephora ou Maisons du Monde, pourront décider dès 2020 d'activer le module de paiement en cryptomonnaies sur leurs points de vente.

Temps de lecture : minute

24 septembre 2019

Grâce à la solution Easy2PlayPayment et l'application EasyWallet, développée en partenariat avec Global POS, une trentaine d'enseignes (Boulangier, Foot Locker, Decathlon, Conforama, Maison du Monde, Intersport, Cultura, Norauto et Sephora), auront accès à cette solution de paiement d'ici au premier trimestre 2020, précise le communiqué.

"Le fonctionnement habituel des enseignes ne sera pas impacté puisque les plateformes d'échange seront en charge de la conversion des cryptomonnaies en euro", souligne le communiqué.

Les crypto-monnaies, comme le bitcoin, sont des devises virtuelles reposant sur une chaîne de blocs, ou "blockchain". Selon différentes enquêtes sectorielles datant de 2017 et 2018, entre 3 et 6% des Français en possèderaient.

Faite en marge du salon Paris Retail Week, cette annonce, estime Global POS, qui se présente comme "le leader de la dématérialisation des remboursements des titres prépayés et du paiement digital" (numérique), est plus qu'une "étape symbolique": elle va donner la possibilité aux

distributeurs de "rentrer sans risque dans l'univers de l'économie 3.0".
"Si, dans un premier temps, le service que nous proposons ne permettra de dépenser que des bitcoins, notre objectif est d'ouvrir notre solution à d'autres cryptomonnaies dans le futur", précise Stéphane Djiane, dirigeant et fondateur de Global POS, cité dans le communiqué.

Pour Grégory Hervein, co-fondateur de l'enseigne Moustaches (produits pour chiens et chats), *"l'acceptation des cryptomonnaies est un véritable défi pour les enseignes (et) nous sommes conscients de l'attente du public et de la portée du message que nous envoyons à toute une communauté"*. *"Nous sommes heureux de pouvoir rendre cet écosystème plus concret pour les consommateurs et de rentrer dans la crypto-économie dans un cadre légal"*, favorisé par la promulgation de la loi Pacte, ajoute-t-il, cité dans le communiqué.

Reste encore à ce que les enseignes acceptent d'intégrer la solution à leur portefeuille.